

AVIS DE « GRAND FRAIS » SUR LE SERVICE PUBLIC D'ORIENTATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

VOUS AVEZ DIT ORIENTATION ?

Jamais le mot orientation n'est autant apparu dans les discours d'un président de la république, ni même dans ceux d'un ministre de l'Éducation Nationale. Qu'il revienne régulièrement dans les propos d'un haut commissaire à la jeunesse semble plus attendu. Mais tout cela interroge, et en premier lieu les personnels du service public d'orientation qui ne peuvent échapper à un questionnement existentiel lorsqu'ils entendent le président annoncer la création d'un grand service public d'orientation. De quoi parle-t-on lorsqu'il est question d'orientation ? Tout le monde, et au sein même du gouvernement, parle-t-il de la même chose ? Sait-on d'ailleurs de quoi on parle ?

NOUS ENTENDONS INSERTION

De « l'orientation tout au long de la vie » chère à Martin Hirsch à une « orientation scolaire et professionnelle avec un droit à l'erreur » évoquée par Nicolas Sarkozy en passant par une « orientation plus progressive, plus ouverte, plus juste » revendiquée par Luc Chatel dans sa réforme des lycées, il y a de quoi se perdre dans une nébuleuse autour d'un mot clé qui résonne bien différemment à l'oreille des uns et des autres.

Subie ou choisie, ratée ou réussie, impasse ou sésame, l'orientation est souvent vécue sans nuance dans un système scolaire où de plus en plus la réussite se mesure en terme d'accès au monde de l'entreprise. Dans une société qui se déleste sur l'école de ses difficultés à insérer une partie importante de sa population, et de ses jeunes en particulier, il n'est pas innocent d'accorder autant d'importance à la question de l'orientation.

Mais c'est dans un bouleversement des fondements mêmes de l'école et de ses objectifs que s'inscrit toute cette effervescence autour de l'orientation. Si l'insertion (les débouchés) a longtemps été un des éléments à prendre en compte dans les choix d'orientation, on veut aujourd'hui faire de l'orientation un des déterminants de l'insertion.

C'est bien de cela dont il est question lorsque Martin Hirsch évoque des plateformes territoriales d'orientation regroupant tous les acteurs de l'insertion. C'est aussi de cela dont il est question lorsque Nicolas Sarkozy évoque un grand service public d'orientation alors qu'il laisse dépérir petit à petit l'actuel service public d'orientation intégré au service public d'éducation. C'est encore de cela dont il est question lorsque l'on refuse de se confronter aux problèmes réels de l'orientation des jeunes au travers de la filiarisation, de la sélection, des difficultés d'affectation dans une école qui reste une machine à trier.

ALORS QUE LES ÉLÈVES ATTENDENT UNE AIDE A LA CONSTRUCTION D'UN PARCOURS SCOLAIRE

Pour nous lorsqu'il est question d'orientation des jeunes, il s'agit d'orientation scolaire et professionnelle. Il s'agit aussi d'un service public d'orientation autonome dans l'Éducation Nationale dont la mission est de contribuer à l'épanouissement des individus par leur parcours scolaires et vers des parcours de vie tout en y intégrant les réalités de la collectivité. Construit sur le réseau des CIO (centres d'information et d'orientation) existant, le service public d'orientation se doit d'être un outil d'émancipation qui favorise l'appropriation du système éducatif par les élèves et leur famille.

« MIEUX ORIENTER », CHICHE !

Alors que les CIO et le corps des COP (conseillers d'orientation psychologues) sont en voie d'extinction (moyens de fonctionnement régulièrement réduits, recrutement d'un COP pour six départs en retraite, transfert des missions d'information vers les enseignants...), il est urgent de renverser la vapeur. Permettre au CIO de fonctionner et notamment de s'équiper en nouvelles technologies, recruter des COP pour arriver rapidement à un ratio d'au moins un COP pour 500 élèves: c'est ainsi que l'on donnera accès à une information sur les études et les métiers réellement objective et surtout que l'on donnera à toutes et à tous le droit à un conseil en orientation prenant en compte autant les dimensions individuelles que les réalités sociales.



Comment démolir le service public d'orientation de l'Education Nationale en 2 étapes

1 / Stigmatiser et dénigrer, affaiblir et dévoyer les missions

Depuis 2003 et la tentative avortée de régionalisation du service public d'orientation de l'éducation nationale et de ses personnels, on ne compte plus les rapports accusateurs et accablants qui surfant sur la confusion savamment entretenue entre orientation scolaire et échec scolaire, entre orientation scolaire et insertion sociale, permettent au gouvernement de stigmatiser et affaiblir graduellement le service public d'orientation existant, au lieu de le renforcer.

Il est paradoxal de souligner avec force, rapport après rapport, toute l'importance de l'orientation et dans le même temps, de s'appliquer à asphyxier méthodiquement l'actuel service public d'orientation de l'éducation nationale et à dévoyer ses missions.

Le discours martelé et déversé avec insistance est simpliste et fallacieux, mais il est clair et efficace dans son travail de sape.

Quelle est la teneur de ce discours ? En substance, il assène sans relâche que les « perversions et dérives » de l'orientation dénaturent les fonctions et missions « si généreuses » de notre système éducatif, que la « mauvaise » orientation est la cause de tous les maux scolaires. Parmi les chantages de ce dénigrement, le pompon revient sans conteste à M Descoings. Dans son rapport préparatoire à la « nouvelle réforme du lycée », on peut lire dans le texte entre autres perles : « **Le système d'orientation aujourd'hui contribue à éloigner le jeune et futur citoyen, de la République.** » Rien de moins ! et plus loin : « **Plutôt que de penser à égalité ces trois voies d'accès tout à la fois au Bac, à la poursuite d'études et/ou à l'insertion professionnelle, l'information et l'orientation organisent une méses-time**

de soi des lycéens à qui l'on explique assez tranquillement qu'ils doivent s'engager dans l'une puis l'autre voie parce qu'ils ne sont « pas assez bons », en fin de 3ème pour accéder au lycée général et technologique, en fin de 2nde pour poursuivre dans la voie générale. »

La ficelle utilisée par l'éminent directeur de sciences po est

un peu grosse ! Par un renversement de la pensée qui s'apparente à un véritable tour de passe passe, M Descoings entend nous faire prendre les conséquences et effets pour les causes des problèmes. Il est pourtant évident pour nous que ce n'est pas l'information et l'orientation qui (en pensant mal ou en ayant de mauvaises pensées !) créent et génèrent les filières de relégation et assurent ainsi le tri social des élèves. **C'est bien le système scolaire lui-même qui est sciemment organisé en voies et filières hiérarchisées et étanches de formation pour assurer le tri social et alimenter la ségrégation socio professionnelle qui constitue**

le fondement inégalitaire de la société capitaliste.

Parallèlement à ce travail de sape et de dénigrement, le gouvernement s'est employé (entre autre œuvre de démolition) à :

- asphyxier méthodiquement le service public d'orientation de l'éducation nationale en tarissant le recrutement des COP : 50 postes ouverts par an au concours depuis 2007 pour un nombre de départs compris entre 300 et 350 selon les années.
- dévoyer les missions des COP en les déposant de leur cœur de métier « l'entretien conseil en orientation », en les transformant progressivement en « informateurs - orienteurs ».

Résultat de ce processus : Aujourd'hui, les COP constituent un corps à la dérive et proche de l'implosion. La situation est donc mûre pour porter le coup de grâce au service public d'orientation de l'Education Nationale.

2 / Orienter et form_(mat)er à la précarité professionnelle tout au long de la vie, insérer...

Le texte définitif du Projet de loi sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie a été adopté les 13 et 14 octobre à l'Assemblée nationale et au Sénat (voir ci-après).

L'objectif affiché de cette loi est de « sécuriser les parcours professionnels ». En réalité, et le titre même de cette loi qui évoque l'orientation tout au long de la vie le confirme, il s'agit de préparer à un monde du travail où la remise en question est permanente, et où la précarité de l'emploi est la règle. S'orienter et se former tout au long de la vie s'inscrit ici, non dans une perspective d'épanouissement personnel mais bien dans celle de se préparer à des parcours professionnels où la notion

d'employabilité prévaut sur la notion de métier. Ainsi, cette loi pose que par nature ces parcours sont fondamentalement insécurisés, et que cette insécurité relève de « l'ordre normal et naturel » des choses.

- Cela revient à accepter et acter dans une loi que la précarité, le chômage, l'insécurité sociale généralisée soient désormais érigés comme horizon indépassable du genre humain. C'est donc un texte à portée « profondément sociale » que nos parlementaires des deux chambres viennent d'adopter (pour nous et en notre nom !) Merci beaucoup ! Cette loi consacre l'idée que l'homme doit être au service de l'économie et du fric et

enterre toute velléité de remettre l'économie à sa juste place, à savoir au service de l'être humain. En outre, une telle loi ne peut être qu'inefficace. Ni l'orientation (même au sens où nos braves élus l'entendent) ni l'insertion ne peuvent créer d'emplois. Cela revient à penser ou prétendre qu'il suffit de partir à la cueillette des champignons pour qu'ils se mettent à pousser !

Voter une telle loi est donc un acte gravissime vis-à-vis des salariés, des jeunes en recherche d'emploi. Cerise sur le gâteau, loin de réserver toutes « ces prérogatives » aux publics en recherche d'insertion ou de reconversion professionnelle, nos braves élus sous l'impulsion du sénateur CARLE (le même qui vient de rendre obligatoire le financement de l'école privée confessionnelle sur fonds publics. Décidément, on lui devra beaucoup !) ont cru bon d'étendre aux publics en formation scolaire les dispositions relatives à l'information et l'orientation professionnelle des salariés et demandeurs d'emplois. Ce faisant, quid du service public d'orientation de

l'éducation nationale et de ses personnels ? Ce service serait tout bonnement « fondu, absorbé, dilué, dissous... » au sein d'un grand service d'orientation tout au long de la vie. Quid des spécificités de l'orientation scolaire ? Elles sont ignorées, gommées puisque ce grand service concernerait tout un chacun « du berceau au tombeau ». Loin de contrecarrer en quoi que ce soit le développement et la généralisation de la précarisation des emplois, cette loi organise strictement l'inverse. En quelque sorte, elle sécurise... le chômage et la précarité. Elle met en place les outils pour contraindre individuellement les personnes à s'y

soumettre, s'y adapter et l'accepter. Il est particulièrement scandaleux et totalement anti-pédagogique d'introduire dans l'école une telle philosophie. Quel est le sens et la mission de l'école ? Préformater (notamment par l'information et l'orientation « sauce UMP ») dès le plus jeune âge à la précarité à vie ? **C'est tout l'enjeu pour le service public d'orientation de l'éducation nationale : passer d'une logique d'aide à l'orientation pour tou-te-s les élèves à une logique d'insertion... dans la précarité généralisée, particulièrement pour ceux qui rencontrent plus de difficultés ou qui décrochent.**



Cette extension des dispositions de la loi sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie, aux publics en formation scolaire n'est pas la seule source de la remise en cause du service public d'orientation de l'éducation nationale.

Le livre vert de M Hirsh et les multiples expérimentations qu'il permet d'engager, les bonnes pratiques chères à l'OCDE, les directives européennes... concourent activement elles aussi à la mise en place d'une orientation à deux vitesses calquée sur la division du marché du travail entre cols blancs et cols bleus :

- accompagnement instrumentalisé vers la précarité et vers des certifications ciblées et rapidement obsolètes pour les jeunes en difficulté.
- élaboration d'un parcours jusqu'aux études supérieures confiée aux enseignants et/ou aux CPE dans le cadre de la réforme des lycées pour ceux qui suivent sans encombre.

Au final, il va sans dire que ces inflexions de la conception de l'orientation scolaire ne nous rapprochent guère de « l'école que nous voulons » à Sud éducation : à savoir : une école émancipatrice véritablement polyvalente et polyculturelle pour tou-te-s jusqu'à l'autonomie décisionnelle de l'élève. Une telle école ne comporte ni voies de formations séparées, ni filières, ni séries. Elle propose à tou-te-s l'acquisition simultanée de savoirs généraux, technologiques et professionnels. Une telle formation ne vise pas directement l'emploi ou l'insertion. Elle est entièrement sous tendue par l'objectif d'épanouissement, de réalisation et de développement personnel et collectif. Nous n'entretenons aucun doute quant aux capacités d'individus ainsi formés à exercer des activités et responsabilités utiles et nécessaires au bon fonctionnement de la société.

Principales dispositions relatives à l'information et l'orientation contenues dans la loi sur l'orientation et la formation professionnelle

- Mise en place d'un délégué interministériel à l'information et l'orientation « new look » dont la fonction est de chapeauter les services placés sous l'autorité du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de l'emploi. Le champ de compétence de ce DIO comporte donc l'orientation scolaire. Difficile de ne pas y voir une préfiguration de « l'agence extérieure à l'éducation nationale » si chère à M Hirsh !
- Ouverture d'une possibilité de remise en cause du statut et nouvelle définition de la formation des COP par l'Article 5 qui stipule : L'article L. 313-1 du code de l'éducation est complété par un alinéa « Les conseillers d'orientation psychologues exerçant dans les établissements d'enseignement du second degré et les centres visés à l'article L. 313-4 sont recrutés dans des conditions définies par décret. Leur formation initiale leur assure une connaissance étendue des filières de formation, du monde économique, de l'entreprise, des dispositifs de qualification, des métiers et des compétences qui sont nécessaires à leur exercice. Ils sont tenus
- Mise en place de plateformes multimédia regroupant : l'Onisep, le CIDJ et le Centre Inffo. Difficile de ne pas y voir un risque de fusion et de privatisation de ces organismes ! (cf encart / onisep en page 5)

d'actualiser régulièrement leurs connaissances au cours de leur carrière. »

La rédaction initiale de cet article mentionnait encore une compétence de psychologie de l'enfance et de l'adolescence. Elle ne figure plus dans l'article tel qu'adopté.

➤ Mise en place de plateformes régionales intégrant les COP pour l'accueil du public. Quid des CIO ? Comment

pourraient ils ne pas être absorbés par ce nouveau service de l'orientation régionalisé ? En outre, ce service serait composé des acteurs traditionnels de l'insertion, d'organismes associatifs ou privés labellisés par le DIO. Ces organismes seraient ainsi habilités à intervenir auprès des publics scolaires pour le conseil, l'accompagnement et le suivi.

PDMF : changement de cap dans le travail en orientation

Expérimenté l'an dernier dans quelques établissements, le PDMF (Parcours de Découverte des Métiers et des Formations) est depuis la rentrée, la nouvelle ligne de conduite du travail en orientation au sein de l'Education Nationale.

A la lecture, la circulaire « définissant » le PDMF frappe immédiatement par :

- un manque de structure et de clarté (objectifs, mise en œuvre)
- l'absence de toute référence explicite à la connaissance de soi

Or le deuxième point, fort surprenant pour tout pédagogue ayant un minimum d'expérience et de connaissances en matière d'aide à l'orientation des élèves, explique largement le côté « mal ficelé » de ce texte.

En effet, l'Education à l'Orientation (EàO), même si elle n'a soulevé que peu d'enthousiasme dans de nombreuses académies, fondait clairement sa démarche sur 3 piliers :

- la connaissance de soi (toujours en première position), puis
- la connaissance des métiers
- et la connaissance des études

La disparition de « la connaissance de soi », comme un axe de travail à part entière, rend effectivement l'édifice bancal et sa justification théorique alambiquée.

De fait, les pourfendeurs des services d'orientations (« ils ne connaissent pas les métiers » : ça vous dit sûrement quelque chose ?) visent à faire passer le travail en orientation auprès des élèves d'une logique d'intérêt (moi

et ce que j'ai envie de faire plus tard) à une logique d'adaptation (où y a-t-il des débouchés ? Réponse : dans le bâtiment, en restauration ou à l'EPAD si on est bien né...)

A ce stade 2 attitudes possibles pour nous les pédagogues (le PDMF concerne tous les membres des équipes éducatives) :

- le classique « papy fait de la résistance » : on laisse nos chefs se démener pour mettre ce joyeux bazar en branle (bonne chance au passage).

- ou bien on joue le jeu : un stage ou une visite d'entreprise ça se prépare en amont (quoi observer, quelles questions poser, et à qui les poser) et ça s'exploite en aval (qui est mobile, a de l'initiative, est bien payé ? Le boss ou les ouvriers ? Ces derniers sont ils satisfaits de leur salaire, de leurs conditions de travail ?...).

Comme à leur habitude, nos « amis » réactionnaires n'ont pas envisagé un seul instant que les élèves sont tout à fait capables d'observer et d'être lucides.

C'est pourquoi ils estiment que si les jeunes ne se précipitent pas en masse dans leurs usines pour y trimer dur et gagner des cacahouètes, c'est que les COPs omettent sciemment de leur décrire par le menu la joie et les bienfaits que ressent tout ouvrier à bosser dur pour engraisser les actionnaires.

Avec le PDMF, le patronat croit enfin disposer de l'outil adéquat pour faire découvrir la réalité de l'entreprise aux jeunes.

Si c'est vrai il sera sûrement surpris par les résultats.



A STRASBOURG ON EST DESORIENTE : un exemple de suppression de CIO

Tout commence par le gel d'un poste de Directeur partant à la retraite d'un CIO. L'idée est de fusionner deux CIO dans une maison qui accueille d'autres services (ANPE, Mission Locale...) sans lien fonctionnel... Il faut dire que le sujet est sensible ici depuis la création d'une maison de l'emploi et de la formation à SAVERNE où le CIO aurait perdu son âme, traduisez sa spécificité, son public... les jeunes ont déserté ! On se demande bien pourquoi ?!

La septième ville de France perdrait un de ses C.I.O de centre ville. Dans le même temps, l'autre CIO,

celui qui resterait, perd un étage dans un premier temps car abrité dans les locaux d'une cité administrative, l'état regroupant ses services dans le cadre de la RGPP....

Un CIO réduit de moitié, un autre supprimé : belle amélioration du service rendu au public !!!!

QUAND aura lieu cette magnifique opération ? A la prochaine rentrée ? Déjà annoncée par le recteur aux syndicats : mesures de carte scolaire envisagés, etc etc.

Mais rassurez vous ! Notre charmant CSAIO associera les personnels à la mise en œuvre de ce fabuleux projet.... A suivre donc.

ONISEP : chronique d'une privatisation annoncée

Depuis quelques mois ONISEP n'est plus l'acronyme de Office National d'Informations Sur les Enseignements et les Professions, mais une «marque, comme Véolia » (je cite un cadre de la maison) ! Vous l'apprenez ?

Regardez les nouvelles productions : onisep est dorénavant orthographié en minuscules et se voit systématiquement affublé d'un : « toute l'info sur les métiers et les formations ».

Et puis, il y a tout juste quelques semaines, nous avons appris que l'onisep allait se rapprocher du Centre INFFO et du CIDJ. Pourquoi faire ? Sûrement pour se tenir au chaud (ben oui, l'hiver approche).

Bien sûr il n'est pas question de fusion, c'est promis, juré, craché (une idée saugrenue de syndicaliste, de gauchiste !!!)..

Les esprits chagrins diront que ça permettrait de regrouper les services de gestion, d'augmenter la flexibilité des personnels voire même, qui sait, de foutre la m... comme au Pôle Emploi... Histoire d'affirmer ensuite « voyez, il n'y a vraiment rien à faire avec le service public, il faut absolument privatiser pour que ça fonctionne correctement ».

Des affirmations sans fondements ?

La base de données (IDEO) entièrement informatisée de l'onisep est pratiquement complétée. Sa mise à jour régulière peut être effectuée par 2 (maximum 3) personnes par académie. Actuellement la direction essaie d'évaluer le temps passé à compléter cette base. Laquelle permet d'éditer des guides simplifiés, assez rapidement.

Les régions n'auraient plus qu'à passer commande... Le personnel et les frais de fonctionnement pourraient être réduits, et l'état ferait des économies : il en a bien besoin après les milliards offerts aux banques et aux nantis (sous forme de réductions d'impôts).

La boutique devenant rentable, il suffirait ensuite de la fourguer pour quelques sous à un éditeur proche du pouvoir et déjà présent dans le secteur éducatif.

Autre évolution possible : garder l'onisep dans le giron de l'Education Nationale et axer ses missions sur la communication au service du MEN.

Autrement dit, on ne se contente plus d'informer de façon neutre et objective les élèves et les familles et on ajoute des commentaires vantant les réformes (de la voie professionnelle, du lycée, de l'université, du PDMF...). Cette version est la plus crédible (du moins à court terme), car avec la disparition des COP et le transfert de leurs missions vers les enseignants, il faudra bien accompagner et former ces derniers au travail en orientation.

Ainsi la collection « équipes éducatives » est depuis 2 années une des plus dynamiques, et dans les académies, les flyers et autres documents de com, en appui de la politique des recteurs, tendent à se multiplier comme des petits pains.

CQFD ?

SUD EDUCATION : UN ENGAGEMENT SYNDICAL AU SERVICE DE L'AUTO-ORGANISATION DES LUTTES

La question de l'orientation occupe une place centrale dans les motivations du gouvernement à réformer – affaiblir avant de démanteler – le service public d'éducation. Dans ce contexte, pour SUD éducation, la lutte contre la politique éducative actuelle ne peut se dissocier d'une lutte pour la défense du service public d'orientation dans l'Education Nationale.

Face à la volonté affichée de réduire l'orientation scolaire et professionnelle à de l'information assurée par les enseignants d'une part et par le monde de l'entreprise d'autre part, les personnels de l'orientation ont une place prépondérante à prendre dans la lutte pour préserver leur existence et leurs missions.

Deux niveaux de mobilisation sont nécessaires. En interne, au sein même des services et en externe, vers les autres catégories de personnels de l'Education Nationale et vers la population en général.

Il est important que les équipes des CIO, se rencontrent, s'informent. Ces équipes doivent contribuer à l'organisation des mobilisations sur un plan départemental ou/et académique, décider collectivement des actions à mener et surtout afficher une forte solidarité dans les refus qui pourraient être décidés (refus de certaines tâches, de certaines missions, refus de prendre en charge certains

établissements scolaires pour compenser les manques de personnels...).

SUD éducation s'engage à soutenir toutes les initiatives qui vont dans ce sens et œuvre pour une expression intersyndicale claire sur ce type d'actions.

Vu la situation catastrophique des services d'orientation, SUD éducation est conscient de la nécessité de faire vivre une réelle unité syndicale. Mais cette contribution à l'unité, SUD éducation l'inscrit dans l'auto-organisation de la lutte des personnels.

SUD éducation appelle à l'organisation d'AG orientation départementale et/ou académique qui décideront de modalités d'action et d'éventuelles rencontres nationales.

Les personnels de l'orientation doivent être partie prenante de toutes les actions et mobilisations qui touchent l'Education Nationale et la défense des services publics. La sauvegarde du service public d'orientation dans l'Education Nationale passe par une solidarité inter-catégorielle et des mobilisations qui alertent la population.

Pour SUD éducation, il est nécessaire de créer un véritable rapport de force avec le gouvernement. A ce jour, seule la construction d'un mouvement de grève fort et reconductible permettra de le faire reculer.



Sud Education

est totalement opposé à toute idée de continuum « orientation / insertion tout au long de la vie ». Nous combattons toute perspective de régionalisation du service et des personnels d'orientation, ainsi que toute mesure visant à mettre en place une orientation à deux vitesses.

Nous continuons aujourd'hui comme hier à défendre (et souligner la nécessité de) l'existence d'un véritable service public d'orientation de l'éducation nationale dans l'éducation nationale sur la base de ses missions actuelles au service de tou-te-s les élèves

NON AU DEMANTELEMENT DU SERVICE PUBLIC D'ORIENTATION
NON A LA FUSION / PRIVATISATION DE L'ONISEP
NON A LA CONFUSION -- SUBSTITUTION ORIENTATION / INSERTION

ORIENTATION, SUD EDUCATION REVENDIQUE :**Pour les CIO :**

- ❖ Maintien de la place et du statut des CIO (relevant du Ministère de l'Education Nationale et indépendant des établissements scolaires).
- ❖ Maintien d'un réseau de CIO sur tout le territoire (au moins les 560 existants).
- ❖ Gestion uniforme des moyens de fonctionnement assurée par l'Education Nationale.
- ❖ Des moyens de fonctionnement et des locaux décents permettant l'accueil du public dans les meilleures conditions.
- ❖ Des personnels administratifs, titulaires de l'éducation nationale en nombre suffisant.
- ❖ Des documentalistes à la hauteur des besoins. Au minimum un poste à temps plein, quelque soit la taille du CIO ou de l'antenne.

Pour les COP :

- ❖ Maintien du statut de fonctionnaire d'état et des missions actuelles. Notre cœur de métier, c'est l'information et le conseil individualisé en orientation.
- ❖ Maintien de la formation professionnelle spécifique et du niveau de qualification actuel.
- ❖ Des recrutements permettant d'atteindre dans les 5 ans à venir le ratio 1 COP pour 500 élèves du second degré.
- ❖ Des recrutements permettant d'intervenir significativement dans l'enseignement supérieur.
- ❖ Des conditions de travail adaptées (respect de la maîtrise de l'emploi du temps sur la base de 35 heures hebdomadaires avec le maintien du quart temps, prise en charge des frais de déplacement, dotation en matériel informatique).
- ❖ Arrêt du recrutement de personnels précaires et titularisation immédiate et sans condition de ceux déjà employés.
- ❖ Création de postes de titulaires réservés réellement aux remplacements.

Pour l'ONISEP

- ❖ Des moyens de fonctionnement conséquents, assurés exclusivement par l'Education Nationale, qui garantissent l'indépendance de son activité et une diffusion systématique de ses productions (un office central avec une rédaction autonome, des délégations régionales avec des points de diffusion accessibles)

